

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. Et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf justification dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 JANVIER 1884.

Election Sénatoriale

SCRUTIN DU 25 JANVIER 1885

CANDIDAT CONSERVATEUR

A. BLAVIER

Ancien Maire d'Angers

Chronique générale.

LE BUDGET DE 1885 AU SÉNAT.

On prête au Sénat l'intention d'entreprendre la discussion du budget ordinaire de l'exercice courant aussitôt après la constitution de son bureau définitif et la validation des 89 élections sénatoriales qui auront lieu le 25 janvier.

Il est probable que la constitution de son bureau et la validation de ses nouveaux membres ne prendront pas plus d'une semaine au Sénat. Ainsi la Chambre haute, ayant repris ses séances le 29 janvier, pourra commencer la discussion du budget vers le 5 ou le 6 février.

MANŒUVRES ÉLECTORALES.

Le ministère a envoyé à ses préfets, en vue des élections, des instructions très-précises: il leur indique avec soin les manœuvres les plus propres à faire triompher les candidats qui lui sont chers; il leur ordonne de combattre par tous les moyens les conservateurs et les républicains non opportunistes.

Les préfets prennent connaissance de ces instructions et font ce que M. Waldeck-Rousseau leur affirme être leur devoir; il paraît que quelques-uns le font un peu

mollement. Ces fonctionnaires avisés voient bien quels sont les maîtres d'aujourd'hui; ils ne seraient pas fâchés de savoir quels seront les maîtres de demain. Ils craignent d'avoir à compter avec ceux qu'on leur enjoint de combattre, et ils ménagent, au moins dans une certaine mesure, des adversaires dont leur avancement pourra dépendre dans quelques mois.

L'Intransigeant cite des faits qui se seraient passés dans la Meuse et qui donnent une fausse idée de la valeur morale du chef Waldeck et de ses fonctionnaires.

Un de ceux-ci aurait envoyé à chacun des maires des communes de son arrondissement une feuille de renseignements à fournir sur les délégués sénatoriaux. Les officiers municipaux qui devraient employer leur temps à une autre besogne sont non-seulement tenus de moucharder leurs collègues, ils doivent également donner des notes sur leurs propres personnes. M. Waldeck empiète manifestement sur les plates-bandes de M. Caméscasse.

Le même journal prête au nouveau ministre de la guerre l'intention de demander quatre ou cinq millions à l'époque des grandes manœuvres pour faire l'essai de sa « petite mobilisation », sans doute.

Si le général Lewal a quatre ou cinq essais à faire au même prix, l'honneur de le posséder dans un ministère reviendra un peu trop cher!

Le Rappel est un des rares journaux de gauche qui daignent consacrer quelques lignes à la situation extérieure.

Le Rappel est républicain; nous doutons cependant que les conclusions de son rédacteur, M. A. Gaulier, plaise aux dirigeants de la République. « Nous demandons, dit-il, si c'est une sûreté d'être à la merci de M. de Bismark, fort capable d'être, demain, le meilleur ami de ceux avec lesquels il nous brouille aujourd'hui. Que les défenseurs de

la politique d'aventure aboutissant à la politique d'humiliation nous répondent. »

Au moment où, contre tout droit, les agents du fisc gouvernemental prétendent obliger les communautés à payer le montant des taxes du nouvel impôt sur le revenu, il n'est pas sans intérêt de rappeler les arguments donnés par l'éminent M. Théry:

En résumé, dit le savant avocat de Lille, la loi du 29 décembre 1884 est obligatoire au plus tôt depuis le 1er janvier 1885;

Le paiement à effectuer d'ici au 31 mars 1885 se fait sous l'empire et dans les termes de l'ancienne loi;

Le premier paiement à effectuer en vertu de la loi nouvelle se fera en 1886;

Dès maintenant les employés de l'enregistrement ont le droit de vérification, mais ce droit ne peut s'exercer que sur les écritures et pièces relatives à des opérations postérieures au 1er janvier 1885.

M. Calla a fait samedi soir à Marseille une très-importante conférence. Plusieurs milliers de personnes s'entassaient pour l'entendre au théâtre Valette.

Après avoir comparé le budget voté par l'Assemblée nationale de 1876 au budget de l'exercice courant, il a dit que la gestion républicaine de la France avait coûté presque aussi cher à la France que les exigences de M. de Bismark. « Le Tonkin, a-t-il ajouté, sera pour la République ce que fut le Mexique pour l'Empire. » M. Calla a engagé les électeurs à se souvenir, lors du prochain renouvellement de la Chambre des députés, que le déficit du budget de 1885, qui se solde aujourd'hui par trois cents millions, atteindra sûrement dans la suite au chiffre d'un demi-milliard.

LES VENTES JUDICIAIRES.

On se rappelle qu'une loi a été votée en octobre dernier, en vue de diminuer les

frais des ventes judiciaires d'immeubles de peu d'importance. Elle autorise, à cet effet, la restitution des droits de timbre, d'enregistrement, de greffe et d'hypothèque perçus sur les actes de procédure, lorsque la vente a eu lieu dans les conditions par elle déterminées.

Elle impose également aux agents qui ont coopéré à ces actes de procédure une réduction des émoluments alloués en taxe par le tarif.

Au sujet de l'application même de la loi, le directeur général de l'enregistrement vient d'adresser des instructions détaillées aux directeurs placés sous ses ordres.

Il les invite à faire connaître à l'administration, dans leur état comparatif des produits de chaque année, après l'indication des causes générales des augmentations et des diminutions, comment la loi a été exécutée, et à quel chiffre se sont élevées les restitutions effectuées pendant l'exercice.

La réunion plénière des délégués sénatoriaux de la Seine est fort instructive. L'opportunisme n'a pas même un programme politique, un programme de gouvernement à opposer aux revendications des groupes intransigeant et autonomiste. Aucun candidat opportuniste n'a même eu le courage d'affirmer sa foi politique. Que conclure d'un parti politique qui en est réduit à une situation aussi incertaine? Il est à remarquer que les deux principaux meneurs de l'opportunisme, MM. Spuller et Ranc, se trouvent directement atteints par l'opposition de la majorité des délégués sénatoriaux de la Seine.

Une élection législative a eu lieu dimanche dans l'arrondissement de Sens (Yonne), où il y avait lieu de pourvoir au remplacement de M. Guichard, décédé. Les candidats étaient M. Javal, docteur-médecin, républicain, et M. de Fontaine, monarchiste. M. Javal a été élu à une majorité relative.

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE V

LE SORCIER.

A Durtal, M. Benoist passa une nuit fort agitée. Il n'avait pas le calme du grand Condé qui, la veille de la bataille de Rocroy, dormait d'un si paisible sommeil.

Vers minuit, le substitut s'était jeté sur son lit, la tête fatiguée; mais le sommeil fuyait ses paupières, ou n'il parvenait à s'assoupir un peu, c'était pour entrer dans le monde des visions fantastiques.

Rouget était pris, M. Decœur battait des mains, M. le procureur général poussait un soupir de satisfaction et M. le ministre ébauchait un sourire!

Alors, c'était une pluie de faveurs: M. Decœur devenait procureur à Laval et prenait femme, et M. Benoist remplaçait M. Decœur!

Puis, tout s'évanouissait. De longs mois se passaient et Rouget errait toujours dans la forêt, libre, insaisissable! M. le substitut le voyait passer près

de lui avec son légendaire bonnet bleu, un défi dans le regard, l'ironie aux lèvres!

Il étendait la main pour le saisir, c'était une forme impalpable!

Il appelait du secours, la voix expirait dans son gosier!

Voulait-il le poursuivre, — nos lecteurs ont dû éprouver maintes fois cet étrange phénomène dans leurs rêves, — il ne pouvait mouvoir ses jambes!

Et il était nommé, par disgrâce, substitut à Barcelonnette, sans indemnité de déplacement!

Enfin, n'y pouvant plus tenir, il se leva.

Impatient de connaître le résultat de ses manœuvres, il se mit à arpenter fiévreusement sa chambre, les vêtements en désordre, la barbe hérissée.

Après une demi-heure d'attente anxieuse et de méditation profonde, il alla brusquement s'asseoir avec un grand bruit de chaises remuées, devant une sorte de petite table-bureau.

Il saisit une carte d'état-major et se mit à étudier de nouveau son fameux plan.

Son regard allait de la carte aux notes étalées devant lui.

Plus il avançait dans son minutieux examen, plus sa figure s'épanouissait.

Il en était là de ses réflexions qui faisaient renaître en lui l'espoir un instant affaibli de prendre le terrible braconnier, il lui sembla entendre le bruit lointain du galop précipité d'un cheval.

M. Benoist prêta l'oreille. Le bruit se faisait de plus en plus distinct.

Bientôt même, on entendit le cliquetis d'un sabre battant sur des éperons.

D'un bond, le cœur lui battant à rompre la poitrine, M. le substitut se précipita vers la fenêtre et l'ouvrit violemment.

Au même instant, un gendarme, la tunique déchirée et souillée de boue, le front ruisselant de sueur, arrêté sur son cheval près de la porte.

— Qu'y a-t-il? interrogea vivement le substitut.

Mais le gendarme, comme s'il n'eût pas entendu cette pressante apostrophe, attaché sans mot dire son cheval tout fumant à une boucle de fer scellée dans le mur.

— Mais qu'y a-t-il donc? répéta l'impétueux M. Benoist.

Silencieux, le gendarme entra.

— Êtes-vous donc sourd, que vous ne répondez pas quand on vous interroge? dit l'irascible substitut en refermant avec grand fracas la porte que le nouvel arrivant venait d'ouvrir. Rouget est-il pris? Où l'avez-vous mis? Que ne l'avez-vous amené immédiatement pour procéder à un premier interrogatoire?

Le pauvre gendarme éperdu ne savait que répondre à ce flot de questions.

— Rouget? mais il n'est pas pris! balbutia-t-il enfin.

— Comment! Rouget n'est pas pris? exclama le malheureux substitut d'un air de désappointement.

— Non, monsieur, Rouget n'est pas pris, répondit le gendarme; nous ne l'avons ni vu ni entendu, nous ne savons pas même où il est. Mais, ajouta-t-il, en baissant la voix, il nous est arrivé un grand malheur: le brigadier Jaberg a eu le bras traversé par une balle, nous l'avons transporté en toute hâte à Précigné, le médecin a examiné la blessure et a dit qu'elle nécessiterait probablement l'amputation...

On m'a chargé de vous prévenir et je suis accouru à bride abattue.

— Comment? Vous n'avez ni vu ni entendu Rouget et Jaberg et blessé! Que me contez-vous là?

— La vérité! monsieur le substitut. Un coup de fusil est parti de nos rangs et le brigadier est tombé... Je crois que c'est M. le commissaire de police qui a tiré.

En disant ces derniers mots, le gendarme attaché un regard inquiet sur son interlocuteur pour voir l'effet produit par ses paroles.

Contrairement à ses prévisions, l'orage n'éclata pas sur le champ.

Comme un homme étourdi par un choc violent, le malheureux substitut ne pouvait articuler un mot.

Il se mit à se promener de long en large dans sa chambre, d'un mouvement saccadé, frappant par

ment peu considérable dans l'un des pays les plus républicains de France.

M. de Fontaine a obtenu près de 7,000 voix. C'est là un résultat qui n'est pas de nature à décourager les conservateurs. Encore une ou deux victoires comme celle-là, et les républicains seront battus à Sens.

L'ENTERREMENT CIVIL DE M. ABOUT.

Les obsèques purement civiles de M. Edmond About ont eu lieu hier.

Les abords de la maison mortuaire avaient été envahis, bien avant l'heure fixée pour le départ, par une foule compacte qui, mue par un pur sentiment de curiosité, passait indifféremment devant le corps déposé sous la porte d'entrée de la maison du défunt.

On a remarqué parmi les couronnes celles envoyées par le lycée Charlemagne, par l'École normale, par la députation de Dieuze, sa ville natale, par celle de Saverne et par le Conseil municipal d'Aulny dont M. About était membre et où il possédait une très-belle propriété.

A midi et demi, le cortège se met en marche; les cordons du poêle sont tenus par MM. Caro, Arsène Houssaye, Ludovic Halévy, Duverdy, Sarcy, Stupuy.

Les parents et les amis sont obligés de marcher derrière le corps tête-mêle et sans ordre, la cohue est telle que le cortège ne peut avancer que difficilement.

Absence complète de tout service d'ordre. Le char est précédé d'une nuée de curieux qui semble ouvrir la marche.

Dans l'assistance on remarque MM. Jules Ferry, Lepère, Ribot, Margaine, Honoré, etc., etc.

Les députations de l'Académie et des autres corps savants suivent dans les voitures de deuil.

Le cortège prend à travers les rues de Douai, Laval, Condorcet.

Le convoi est arrivé vers deux heures au cimetière.

Le corbillard disparaissait sous les couronnes.

Au-dessus du cercueil flottait un gigantesque drapeau tricolore. Derrière le char marchait, revêtu du costume national, une Alsacienne de Saverne portant une couronne de fleurs.

Dès que la députation du lycée Charlemagne eut pris place autour de la fosse, M. Caro, au nom de l'Académie française, prit la parole.

Malgré la modération de son discours, il souleva les protestations des hommes de l'école d'About qui, contre toute raison, se sont écriés: « On vient insulter notre ami juste sur sa tombe. »

Un incident s'est produit dès le début de la cérémonie, dit la France:

M. Siebecker se serait avancé vers M. Jules Ferry et lui aurait dit: « Si vous allez jusqu'au cimetière, j'ai l'intention de prononcer quelques paroles qui, peut-être, vous déplairont fort: je vous préviens pour qu'il n'y ait pas de surprise et que vous soyez libre de vous retirer. »

instant le sol du pied, gesticulant et murmurant des phrases inintelligibles.

C'était un désespoir mêlé de fureur.

Tout à coup il s'arrêta, croisa les bras devant le gendarme et tenant fixé sur lui son regard brillant de colère:

— Ah! c'est trop fort! s'écria-t-il enfin, le commissaire a tiré sur Jaberg!

— Par mégarde! crut devoir insinuer le gendarme!

— Il ne manquerait plus qu'il l'eût fait exprès! s'écria M. Benoist. Tout se ligue donc contre moi! Je conçois un admirable plan et la maladresse de celui-là même à qui j'en avais confié l'exécution le fait échouer. M. le procureur fera retomber sur moi le poids de ces fautes, mais je ne serai que juste en faisant porter au vrai coupable la peine de son imprudence.

Sa main, écartée dans un geste de menace, heurta rudement l'encrier placé sur le coin de la table, et le fit tomber sur le carreau où il se brisa.

Honteux de s'être ainsi laissé emporté par la colère en présence d'un gendarme, M. Benoist le congédia en le priant de se tenir à sa disposition.

Le brave homme ne se fit pas dire deux fois, et, à peine sorti, se dirigea avec son cheval à l'auberge où homme et bête se dédommagèrent largement des fatigues éprouvées.

Resté seul, le substitut se préparait à envisager

LES RANCUNES DU GÉNÉRAL LEWAL.

On écrit de Montauban:

« Loin d'avoir révoqué le départ du 44^e dragons de Montauban, le général Lewal, aussitôt après son arrivée au ministère de la guerre, n'a rien eu de plus pressé que de le hâter.

Le véritable crime de ce régiment était de vivre en bonne intelligence avec la population de cette ville et de ne pas s'être affilié à certaine coterie. Le crime des officiers qu'on a envoyé dans d'autres régiments était d'aller le dimanche à la messe et quelquefois même à la procession.

On se demande à Montauban comment le général Lewal a pu oublier la valeur incontestable dont ce régiment avait fait preuve dans les grandes manœuvres en 1883, les éloges que lui avaient prodigués les officiers généraux des armées de l'Europe présents et les chaudes félicitations qu'il avait adressées lui-même, alors fier d'avoir pu, avec son concours, appliquer heureusement le système d'explorations à grande distance par la cavalerie.

C'est le 12 de ce mois (ainsi que nous l'avons dit) que l'ordre de se mettre en marche a été signifié au 44^e dragons; le lendemain il partait.

En apprenant son départ, dit le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, tous les officiers de la garnison de Montauban se sont rappelés les qualités militaires, de discipline, de bonne confraternité de leurs camarades du 44^e dragons. Ils auraient voulu leur offrir un punch d'adieux, leur serrer cordialement les mains et leur dire au revoir. Fait sans exemple, cette autorisation leur a été refusée, de telle sorte que le 44^e dragons est parti le cœur serré devant cette suprême rigueur, tandis que ceux qui restaient saluaient tristement et blâmaient en silence l'autorité qui les sépare ainsi brutalement et sans motifs.

L'acte de rancune auquel s'est abandonné le général Lewal à l'égard du 44^e dragons n'est pas un fait isolé, car le nouveau ministre de la guerre vient de mettre en disponibilité M. le général Caffarel, que l'on espérait voir maintenant à la tête de l'état-major du dix-septième corps.

M. le général Caffarel comptait autant de sympathies et d'amitiés dans la société toulousaine que d'affections dévouées dans le corps d'armée.

A une valeur militaire de premier ordre et hautement reconnue, le général Caffarel joint un esprit charmant, une exquise bonté et les façons d'un homme du monde accompli.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Il paraît que les Chinois font en ce moment un suprême effort.

Nous lisons, en effet, dans une lettre de Tien-Tsin, publiée par le *Shanghai Courier*, que les autorités de la région de la Grande-Muraille ont ordonné la levée d'un homme sur trois. Le nombre des hommes ainsi re-

crutés sera probablement de 30,000.

Le nombre des volontaires qui ont été enrôlés jusqu'à présent, de Pékin à Tien-Tsin, est de près de 140,000 hommes. La plupart sont armés de vieux fusils et commandés par de vieux officiers qui étaient en retraite avant les hostilités.

De notre côté, le mouvement de troupes est de plus en plus considérable.

LES RENFORTS. — Le préfet maritime de Toulon télégraphie au ministre de la marine que, par suite de mauvais temps, les trois navires affrétés pour transporter des troupes en Algérie, et de là celles qui sont destinées au Tonkin, n'ont pas pu partir.

Dès que le temps le permettra, ces trois bâtiments feront route pour leur destination. Tout le monde est à bord et personne ne peut débarquer.

ALLEMAGNE. — Un conseiller de la police prussienne du nom de Rumpff a été assassiné vendredi soir à Francfort-sur-Mein. Il a été reconnu aussitôt que ce crime avait été commis par un anarchiste et le signalement de l'auteur présumé a été lancé à tous les chefs de gare du pays par l'administrateur de la sûreté publique.

A la suite de l'assassinat de M. Rumpff, plusieurs arrestations ont déjà été opérées à Francfort même. La police des villes voisines déploie aussi une grande activité. Ainsi la gare est l'objet d'une surveillance continuelle.

Tous les trains sont minutieusement inspectés. Tous les voyageurs qui ont quelque peine à expliquer le voyage qu'ils font sont retenus provisoirement. Plusieurs arrestations ont aussi été opérées dans la ville de Mannheim.

Une dépêche annonce l'arrestation d'un individu qu'on soupçonne être l'auteur de l'assassinat de Francfort, et qui dit être le frère d'un certain Bernard d'Anvers; il a déjà été condamné pour haute trahison à Liezigi il y a deux ans et demi.

Peu après son arrestation, il est arrivé à son adresse une lettre chargée, contenant un billet de cent francs, du célèbre anarchiste Most. A sa sortie de prison, il avait reçu de la même source, à titre d'indemnité de voyage, une somme de cent cinquante francs.

L'enterrement de Rumpff a eu lieu dimanche et a été suivi par une foule nombreuse. Le président de la police, M. de Hergenbahn, a déposé dans la tombe de la victime une couronne de lauriers.

REVUE FINANCIÈRE.

Notre place a montré de l'hésitation pendant les huit derniers jours; les nouvelles cependant fourniraient à la Bourse d'excellentes informations pour aider à l'enlèvement des cours; tantôt nous avons obtenu un grand succès au Tonkin, tantôt la Chambre allait se proroger aussitôt que réunie. Malgré cela, c'est la faiblesse qui domine: le 3 0/0

Comme la plupart des gens vifs, il avait un excellent cœur.

Il tendit la main à son subordonné en lui disant d'une voix émue:

— Allons, ne vous désollez pas comme cela, je ne mets point sur le compte de la mauvaise volonté un accident qui n'est dû qu'à un fâcheux concours de circonstances. J'ai su depuis longtemps apprécier votre dévouement et votre merveilleuse perspicacité... Si vous voulez, ajouta M. Benoist après une pause, si vous voulez me promettre de me seconder désormais avec fidélité et soumission, je m'engage à faire en sorte que vous ne soyez nullement inquiet à propos de ce fâcheux événement.

— Je le promets! s'écria le commissaire d'un ton de sincère reconnaissance et pouvant à peine se figurer que son affaire eût pu prendre une si favorable tournure.

— Eh bien! nous travaillerons de concert, et avant trois semaines Rouget sera pris.

— Dites huit jours! s'écria le commissaire.

La soit de venger un échec, chez l'un; le désir de se faire pardonner une faute, chez l'autre, créaient en ce moment à Rouget deux ennemis implacables.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Le Panama est inerte à 480.

Les Chemins Méridionaux sont en légère réaction à 655; la baisse de l'Italien a mis cette valeur que nous recommandons à l'épargne comme placement rémunérateur et à l'abri des aléas.

Le Crédit Viager voit son chiffre d'affaires augmenter journellement sur les dix contrats différés sortis au tirage de juillet 1884. La Compagnie le Crédit Viager a déjà remboursé 80,000 fr. Elle tient à la disposition de chacun des porteurs de n^{os} 2,139 et 2,571 une somme de 10,000 fr.

Les Chemins français sont bien disposés: le Lyon à 1,247, le Midi à 1,160, le Nord à 1,637, l'Ouest à 855, l'Est à 787, l'Orléans à 1,345.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

AUX CONSERVATEURS.

Nous rappelons aux conservateurs que, à partir du 46 janvier jusqu'au 4 février, au soir,

Ils doivent:

1^o Vérifier s'ils sont inscrits sur la liste électorale;

2^o Exiger leur inscription, s'ils ont été omis;

3^o Provoquer l'inscription des électeurs illégalement omis et la radiation des noms illégalement inscrits.

Nous insistons particulièrement sur l'importance de ce troisième point. Il faut, dès maintenant, s'organiser et s'entendre, dans chaque commune, en vue de ce travail.

Tout électeur inscrit sur la liste électorale a le droit de réclamer dans le délai de vingt jours, soit la radiation des citoyens indûment inscrits, soit l'inscription des électeurs omis.

Les listes électorales rectifiées sont tenues à la disposition du public, dans les mairies, jusqu'au 4 février, tous les jours, y compris le dimanche.

On nous annonce que M. Vinsonneau vient de donner sa démission d'adjoint de M. Combiar.

De nombreuses démarches seraient tentées pour le faire revenir sur cette détermination, mais jusqu'ici M. Vinsonneau semblerait inébranlable.

Il en aurait assez.

Quoi qu'il en soit, M. Vinsonneau figurait encore hier soir au théâtre, dans la loge municipale, à la représentation de *Mignon*.

Théâtre de Saumur.

Une bonne nouvelle:

Nous aurons très-prochainement sur notre théâtre une représentation du *Voyage au Caucase*, qui fait son tour de France sous la direction de M. Taillefer, un impresario parisien à qui les auteurs ont confié exclusivement le soin d'organiser cette tournée.

Cette amusante pièce, d'une parfaite moralité, et qui vient d'être représentée pour

la première fois sur le théâtre de la Renaissance, le 4^e octobre dernier, obtient tous les jours le plus franc et le plus légitime succès de fou rire, ainsi que le constatent nos confrères parisiens.

Les costumes, entièrement neufs, sortent des ateliers de Landoff, le célèbre fournisseur des principaux théâtres de Paris.

Enfin, la Direction n'a rien négligé pour assurer le succès de cet ouvrage.

Cette bonne nouvelle nous est apportée par M. Monti, l'administrateur bien connu des tournées artistiques du Monde où l'on s'ennuie et de Tête de Linotte, les récents et inoubliables succès.

Sous peu de jours, nous donnerons la date définitive de cette intéressante représentation et la distribution complète de la pièce.

TROIS-MOUTIERS. — Ces jours derniers, un commencement d'incendie se manifestait dans la salle de billard du château de la Mothe-Chandenier.

Le personnel du château s'étant aperçu à temps du sinistre, le feu a été promptement éteint.

On croit que ce sont les bouches de chaleur qui ont communiqué le feu aux tentures et aux boiseries.

Les pertes sont relativement peu importantes.

ANGERS.

Selon la pieuse coutume des années précédentes, une messe sera célébrée, demain mercredi 21 janvier, à dix heures précises, en l'église Saint-Joseph d'Angers, pour l'anniversaire de la mort du Roi-martyr.

Tentative de suicide. — Dimanche, dans la soirée, le nommé Louis Sachetti, âgé de 34 ans, demeurant rue du Port-Ligny, à Angers, a franchi le pont du chemin de fer de Saint-Léonard et s'est placé sur le milieu de la voie au moment du passage du train venant du Mans.

Le train l'a rejeté de côté en lui coupant une jambe. M. le docteur Guichard, appelé, a fait transporter d'urgence ce malheureux à l'hôpital.

On a trouvé sur lui une lettre dans laquelle il déclarait se donner volontairement la mort.

NIORT.

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté dans la scierie à vapeur de M. Mé-tayer, la nuit du 17 janvier. La lueur du brasier, reflétée par la neige qui tombait fine et serrée, a illuminé longtemps toute la ville comme eût pu le faire un immense aurore boréale.

Des myriades d'alouettes, chassées des plaines par la neige, et trompées par cette lumière, tourbillonnaient affolées au-dessus du feu.

Toute la population, sans distinction, s'est portée sur le lieu du sinistre. Tout le monde a fait son devoir. On a pu circonscrire le foyer, sauver deux maisons déjà atteintes et

préserver les autres. Les pertes sont considérables.

On doit spécialement des éloges aux pompiers et au 4^e cuirassiers qui, depuis trois jours et trois nuits, ont été occupés à éteindre un autre incendie allumé par la malveillance, croit-on, dans d'immenses barges de foin destinées au régiment.

M. MARCEY-CROSSE, médecin-dentiste diplômé à Londres et en Amérique, établi à Angers, 20, rue d'Alsace, viendra à Saumur se mettre à la disposition du public.

Il apportera, avec les inventions des Ecoles de Londres et de New-York, son expérience des procédés nouveaux de l'art dentaire.

Il sera, les vendredi et samedi, 30 et 31 janvier, installé à l'hôtel Budan, à la disposition de ceux qui auront besoin de ses services.

Consultations de 9 heures à 5 heures.

Nous recommandons, par ces temps de gelée où les légumes frais sont hors de prix, les petits Pois et Haricots verts vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 0,95 c. la boîte d'un litre, pouvant être servis pour 6 personnes.

Suites de la guerre. — « Desvres (Pas-de-Calais), le 7 nov. 1884. Depuis la campagne de 1870, je souffrais de maux de reins et de douleurs brûlantes dans le dos : depuis que je fais usage des Pilules Suisses de M. Hertzog, ph^m, 28, rue de Grammont, à Paris, je me trouve beaucoup mieux, car quand le mal me prend, quelques Pilules Suisses pendant 2 ou 3 jours le font aussitôt disparaître. C'est pourquoi je veux toujours en avoir sous la main, j'envoie m'en envoyer trois boîtes à 1 fr. 50 pour moi et mes amis et publiez ma lettre si vous le jugez utile.

» Emile GAGNEUX, jardinier. »

BIBLIOGRAPHIE

Nos lecteurs savent qu'au mois d'octobre dernier, les Jurisconsultes catholiques de France et de l'étranger ont tenu à Dijon leur 9^e congrès dans lequel ils ont traité l'un des sujets les plus importants et les plus actuels de la politique sociale : *Le Césarisme et le Socialisme d'Etat*.

La Gazette de France et l'Univers ont publié de suite des comptes rendus très-remarquables des séances de cette importante réunion. Mais ces comptes rendus, si étendus qu'on ait pu les faire, ne donnent qu'une faible idée des travaux de la pléiade d'écrivains, d'orateurs et de jurisconsultes qui s'étaient donnés, à Dijon, leur rendez-vous annuel. Plusieurs de ces discours, notamment ceux de MM. Lucien Brun et Claudio Jannet, ont été publiés en tout ou en partie par des journaux de diverses nations.

Le congrès a traité une grande partie des questions qui se rapportent à l'action de l'Etat et aux limites à trouver contre son action envahissante. L'Etat disposant de toutes fonctions et par conséquent les ques-

tions de fonctionnarisme, de décentralisation et de représentation nationale. — L'Etat disposant de tout travail et par conséquent la question ouvrière, l'ingérance que peut avoir l'Etat dans la corporation ouvrière, dans le louage d'ouvrage entre patrons et ouvriers. — Ces questions du régime corporatif ont été traitées avec l'ampleur la plus grande. — Enfin, l'Etat dispensateur de toute fortune et par conséquent des atteintes diverses au droit de propriété, la dette publique, l'impôt, la propriété collective, ecclésiastique.

La Revue catholique des Institutions et du Droit, organe des Jurisconsultes catholiques, va achever la publication in extenso de tous les travaux du congrès, commencée dans son numéro de décembre.

Il est impossible à nos époques de luttes ardentes et nécessaires de ne pas connaître les travaux de tant d'hommes remarquables qui cherchent à relever l'idée perdue du droit et les bases de nos institutions sociales. Aussi engageons-nous fortement nos lecteurs à se procurer la Revue catholique des Institutions et du Droit. Nous savons que les abonnés pour 1885 recevront en outre le numéro de décembre 1884 où commence la publication du congrès de Dijon.

42 fr. par an ; — Paris, H. Oudin, rue Bonaparte, 47. — Grenoble, bureau de la Revue, Grande-Rue, 4.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr. ; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerrés de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8°, contenant 168 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du CLERZOU. Des origines à la Renaissance du xiii^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

La 22^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Cie.

Elle est consacrée spécialement aux districts de Liegnitz et d'Oppeln (Silesie).

Outre une carte des forteresses de Glatz, Glogau et Neisse, quatre gravures ornent le texte : une vue générale et deux vues partielles de Liegnitz ainsi qu'une vue générale d'Oppeln.

a pas parlé ouvertement, il vous a laissé pénétrer son secret. L'amour du chevalier n'est un mystère pour personne ; il est le sujet de toutes les conversations des salons de l'Italie.

— L'amour du chevalier ?
— Allez-vous me soutenir qu'il n'a pas d'amour pour vous ?

— Oui, Madame.

— Mademoiselle de Méa, seriez-vous, par hasard, une de ces coquettes douées de sentimentalité, qui navigent sur le fleuve du Tendre, imposant aux rameurs de leur barque sept ans et sept quarantaines de soupirs, roucoulements et pathos mythologiques, où le dieu Eros, Cupidon perfide, transpercé des dards de Vénus, fait rimer amour et toujours, Italie et amie, Sorrente et amante, Marielle et éternelle dans les alexandriens de treize pieds de leurs poèmes des nuits... Vous joueriez un vilain jeu, comtesse ; un jeu à brûler vos blanches ailes à la flamme des jalousies féminines qui compromettent votre réputation de modestie.

— Je suis incapable de jouer ce jeu, Madame.

— Alors, pourquoi nier l'amour du chevalier ? par fausse prudence ?... Une insensible ne laisse pas un galant cavalier se consumer en vain à ses genoux, elle le relève, elle l'éloigne.

— A mes genoux ?...

— A vos genoux... Ce bel amoureux est-il aux

MAGASINS

DU

PRINTEMPS

SAUMUR

Nous avons l'honneur de donner avis que notre Mise en Vente annuelle des **SOLDES D'HIVER**, composés de toutes les Coupes et Coupons faits pendant la Saison et de tous les Objets confectionnés pour Dames et Enfants,

A LIEU ACTUELLEMENT

La Saison d'Hiver ayant été très-clémentie, les fabricants se sont trouvés encombrés de marchandises dont il leur a fallu se débarrasser à tout prix.

Nous avons profité de cette circonstance pour faire des achats considérables, qui, joints aux nouveautés qui nous sont restées de l'Hiver, nous ont permis d'organiser une **VENTE DE SOLDES** dans des conditions qui n'ont jamais été offertes à Saumur.

RABAIS TRÈS-LARGE sur LES CONFECTIIONS RICHES et LES COSTUMES ÉLÉGANTS

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 18 janvier 1884.

Versements de 248 déposants (43 nouveaux), 42,216 fr. 39.
Remboursements, 26,258 fr. 22 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Lévées et de Gennes.

V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

TOUS LES JOURS, DE 9 A 6 HEURES.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 20 janvier.

La BOULE, comédie en 4 actes.
Les Charbonniers, opérette en 1 acte, musique de Costé.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

74 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

— De quel air vous me dites cela ! il respire la naïveté de l'ignorance. Le chevalier a pourtant dû vous donner à prévoir son résultat. Agrérez mes félicitations, la fortune vous favorise en vous choisissant entre les plus belles, les plus riches, les mieux titrées de Florence pour porter la couronne ducale. Vous serez duchesse, ma belle, de par l'amour et de par la loi, le duc de San Lucezio obtenant du roi de passer, de son vivant, son titre à son neveu, votre époux ! Vous ouvrez les yeux ! Pourquoi les baisser ? Ils semblent deux fleurs célestes épanouies à l'ombre, et l'on ne voit rien de surprenant que leur azur ait séduit ce prince des contes de fées, dont les Florentines se disputaient les attentions : vous allez être bien enviée, duchesse.

— Enviée, Madame ! Et de quoi ? Bs-je inquiète.

— Le mariage du chevalier ne comblera que vos vœux.

— Qui épouse-t-il ?

— Marielle Ferruchi, l'héritière du comte de Méa, dit en riant ma belle-mère.

— Moi ?
— En existe-t-il une seconde ?
— Moi ! répétait-je, interrogeant anxieusement le visage de la comtesse.

— Vous, belle.
— Moi !
— Je l'affirme, croyez-le.

— Mais cela ne se peut pas, Madame.

— Cela se peut si parfaitement que le duc et votre père sont d'accord ; le contrat se signera demain. Ma chère belle-fille, je vous...

— Madame, ce mariage est impossible ! m'écriai-je avec effroi, entrevoyant vaguement l'horrible vérité.

— Impossible ! Mais il réunit toutes les conditions de bonheur et tous les avantages désirables. Penchant du cœur, convenance des caractères, proportion de fortune, égalité de naissance s'y rencontrent ; le firmament n'offre que bien rarement un pareil concours d'étoiles sur une même tête.

— Madame, de grâce, comprenez-moi quand je vous assure que ce mariage ne peut se faire, qu'il est impossible ; Andréa n'y songe pas ; il m'en eût parlé...

— Avant de vous demander votre main, il avait à soumettre ses intentions à l'approbation de son souverain. Le chevalier, par sa charge et son poste à la cour, dépend du roi, dont il doit solliciter l'agrément, sous peine de disgrâce. Mais s'il ne vous

miens ? Dans ses apparitions à l'hôtel, qui recherche-t-il ? Avec qui l'homme du monde dont la conversation est si brillante, le savoir universel, les talents variés, cause-t-il ? de qui s'occupe-t-il uniquement, exclusivement ? — De la rose moussé, ma belle ; et, vous le savez bien, suivez-le au milieu de la société, voyez-le parmi nous, devant les étrangers, ne pouvant abandonner une seconde la place où vous êtes assise, votre loge et votre voiture : quelle déclaration équivaudrait à ce service ? quel aveu parlerait mieux que sa physionomie reflétant vos sensations involontaires ?... Vous seriez à vous seule Corinne, Cléopâtre, Apasie et La Vallière ; qu'il ne vous admirerait pas davantage, vous ne le séduiriez pas plus. Il vous l'a dit, vous êtes son idéal, la femme que l'on aime, enfin.

— La comtesse m'éclairait. L'amitié d'Andréa était de l'amour !

— Il m'aime ! murmurai-je, le pourpre au front.

— Et vous l'aimez ?

— Je secouai la tête en signe de dénégation.

— Nous n'aimons pas le chevalier, votre cousin Andréa ?

— Hélas !

— Qui donc aimez-vous ?

— Mon fiancé, madame.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPRY.

FAILLITE VEUVE BRIDIER.

Les créanciers de la faillite de la veuve Bridier sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal le vendredi 23 janvier 1885, à 10 heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Au cas où les créanciers convoqués de nouveau par le présent avertissement n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite, ou au greffe du Tribunal, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur timbre, ils sont priés de le faire sans retard.

(62) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 18 janvier 1885,

En l'étude et par le ministère de M^e BELDENT, notaire,

UNE MAISON

Située au bourg de la commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Comprenant au rez-de-chaussée et au premier étage nombreuses pièces. Le tout occupé autrefois par M^{me} veuve Rousse-Deschamps.

Vaste cour et jardin. — Entrée en jouissance 2 février 1885. — Toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. Albert Rousse, propriétaire à Joué, soit à M^e BELDENT.

VENTE

DE

VIEUX MATÉRIAUX

Provenant de la démolition de la maison, rue Beaurepaire, pour la percée de la rue Gambetta.

Croisées, persiennes, contrevents, portes, placards, parquet sapin du Nord, parquet en chêne, lambris, escalier, râtelier d'écurie, mangeoire, baffants, cheminées en marbre, carreaux, briques, pierres dures, balcon, bois, etc.

Prix très-modérés.

S'adresser chez M. MENIER-GUÉRET, fabricant d'agrafes pour couvertures, rue de Lorraine, 20, Saumur.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANGREUX.

A LOUER
Petit Château

MEUBLÉ OU NON.

S'adresser à M. BURBAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A CÉDER
DE SUITE
UNE GLACIÈRE

Cubant 90 mètres environ.

S'adresser à M. MÉRÉ, rue de Bordeaux, 4. (29)

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

M. Ed. BERTRAND, professeur de danse et de maintien, à Tours, étant demandé à Saumur pour des leçons de danse, le mardi et le vendredi, se met à la disposition des personnes qui désireront l'honneur de leur confiance.

S'adresser hôtel de la Paix.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.

S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DE POITRINE
ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del D^r Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100.000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'IL LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS, PREUVENT CERTIFIÉ que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (443)

LA
Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes,
Faiblesses d'Estomac
et facilite la Digestion.
0^r75 dans toutes Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR,
MÉDECIN SPÉCIALISTE,
41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,
au bureau de l'Écho Saumurois

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes
ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures,
modes, patrons, dessins, broderies,
tapisseries..... 12 fr.

Edition bi-mensuelle, sans annexes
ni gravures..... 10 fr.

La même, avec annexes, gravures,
patrons, d-ssins, broderies, tapisse-
ries..... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau
du journal.

ON DEMANDE une bonne cul-
sinière
S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

En cours de publication

DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

LE PARC-AUX-CERFS

Par CHARLES JOLIET.

LES AVENTURES D'UN JEUNE

CADET DE FAMILLE

Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois,
4 fr. — Pour tous les pays faisant partie
de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50,
6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement
de 52 volumes et renferme les ouvrages
des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro
spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-
Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE : Au bureau de l'É-
cho Saumurois.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes
ou en 25 séries à 75 centimes
NE REVIENDRA QU'A 18 fr. 75 AVEC
125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires.

Demandeur gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JANVIER 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	79 70	79 60	Est	787 50	785	Obligations.			Gaz parisien	518	519
3 % amortissable	81 75	81 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1248 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	518 50	Est	376 75	377
3 % (nouveau)			Midi	1182	1165	— 1865, 4 %	525	526	Midi	374 75	375
4 1/2 %	105 70	106	Nord	1640	1640	— 1869, 3 %	407 50	407 50	Nord	385 75	386
4 1/2 % (nouveau)	109 80	109 95	Orléans	1345	1353 75	— 1871, 8 %	303 50	304	Orléans	378	378
Obligations du Trésor	506 25	510	Ouest	853 75	857 50	— 1875, 4 %	518	520	Ouest	376	375 50
Banque de France	5130	5130	Compagnie parisienne du Gaz	1537 50	1560	— 1876, 4 %	516 50	516	Paris-Lyon-Méditerranée	376 50	376
Société Générale	483 75	483 75	Canal de Suez	1840	1840	Bons de liquid. Ville de Paris	523	525	Paris-Bourbonnais	387	381
Comptoir d'escompte	998 75	997 50	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	457 25	460	Canal de Suez	570	575
Crédit Lyonnais	538 75	538 75				Obligat. foncières 1879 3 %	449 50	449 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1312 50	1313 75				Obligat. foncières 1883 3 %	356 75	360			
Crédit mobilier	265	270									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR						
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS			THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR			MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
	Heures	Minutes	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.
3 heures	8 minutes														
6	55														
9	13														
1	25														
3	32														
7	15														
10	36														
8 heures	26 minutes														
8	21														
9	37														
12	48														
4	44														
7	4														
10	24														

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,